



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E142887

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2026

ÉDITÉ LE 11/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/03/2015

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 03/09/2024

Capital : 5 260

Raison sociale : EFFET D'O HABITAT

16 TER RUE PIERRE CURIE
62153 SOUCHEZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ARRAS 2015B00438

Téléphone : 03 21 44 30 45

Fax :

Siret : 810 510 479 00027

Portable : 06 29 84 18 30

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 00 59197

E-mail : christele@effetdoh.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
GENET ARNAUD PRÉSIDENT

SMABTP 1247001/001 476472

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001 476472

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 17 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/12/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/12/2025
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	03/12/2025
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	03/12/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	03/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/12/2025
o Chaudière bois	03/12/2025
o Poêle ou insert bois	03/12/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/12/2025
o Ventilation mécanique	03/12/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1